Commanditaires
Revue sur glace 2020

Le CPA Sorel-Tracy est heureux de vous convier à son
43e SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE, le **samedi 11 avril 2020**.

Puisque le CPA Sorel-Tracy est un organisme à but non-lucratif nous nous devons d'autofinancer notre spectacle. Ainsi, tous les patineurs se doivent de recueillir des commanditaires. Les montants amassés servent à défrayer le coût du spectacle qui s'élève à environ 25 000 $ chaque année.

D'abord, **tous les patineurs et patineuses du CPA Sorel-Tracy peuvent participer au spectacle de fin d'année**. Le montant de commanditaires que vous devez amasser pour y participer dépend du nombre de numéro que votre enfant fera lors du spectacle. Il s'agit d'un montant fixe de **50$ par numéro** auquel les patineurs sont éligibles. Vous pouvez vous référer à la feuille « **Critères de participation pour les numéros du 43e spectacle** » disponible sur le site web et la page Facebook du CPA.

Une commandite de 50 $ vous donne droit à ¼, de 100 $ à ½, de 150 $ à ¾ de page et de 200 $ à une page complète dans le programme imprimé disponible lors de l'événement.

SANS VOTRE COLLABORATION, LA TENUE DE CE MAGNIFIQUE SPECTACLE NE SERAIT PAS POSSIBLE.
MERCI !

Vous avez jusqu'au samedi 29 février 2020 pour remettre vos commanditaires à un membre du conseil d'administration.

Nom du patineur : _____ Téléphone : _____

Niveau du patineur au 31 décembre 2019 :_____

SVP, inscrire tous les numéros auxquels votre enfant participera (au besoin, référez-vous à votre entraîneur) :

_____

_____

Commanditaires :	**Montants :**
1._____	_____
2._____	_____
3._____	_____
4. _____	_____